



Baerenthal, le 17 Septembre 2020

Le Maire

à

CAMPEURS SAISONNIERS

Chrono. : 20/03 – CR/SW

Objet : Ouverture prolongée et exceptionnelle du camping.

Madame, Monsieur,

A la fin de cette saison 2020 exceptionnelle en tous points de vue, le Conseil Municipal est amené à statuer sur un engagement que nous avons envisagé à la fin de la période de confinement et à l'ouverture tardive du camping à savoir une prolongation de cette période d'ouverture pour un mois supplémentaire à savoir jusqu'au 31 octobre 2020.

Si le principe de cette ouverture pourra sans aucun doute être acté, il s'accompagne cependant d'un certain nombre de conditions que nous appliquerons inévitablement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en France en général et sur le département de la Moselle en particulier.

Ainsi, si des directives préfectorales devaient nous interpellier, nous procéderions évidemment à leur application même s'il devait s'agir de fermer avant la date du 31 octobre sans aucun dédommagement supplémentaire.

Par ailleurs, les chalets ne seront pas disponibles durant la période d'ouverture additionnelle et nous pourrions en cas de nécessité recourir à la fermeture anticipée de l'un ou l'autre bloc sanitaire (notamment durant la semaine).

Enfin et c'est bien entendu évident, l'accès sera autorisé uniquement aux locataires à jour de leurs engagements auprès de la régie municipale du camping.

Nous comptons évidemment sur la participation et la compréhension de toutes et de tous afin que cette période se passe au mieux dans le respect des contraintes sanitaires et environnementales qui permettront ainsi de tirer un bilan positif de cette opération.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations amicales.

Le Maire

Serge WEIL